

# INFOTRI

L'actualité de la collecte  
et du traitement des déchets



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA GRANDE VALLÉE DE LA MARNE

ISSN : 1777-2833



## LES DÉCHETTERIES PASSENT EN HORAIRES D'HIVER

### HORAIRES D'HIVER (22 SEPTEMBRE AU 20 JUIN)

	AY	DIZY	MAREUIL/AY	TOURS/MARNE
<b>LUNDI</b>			8h - 12h 14h - 18h	
<b>MARDI</b>	8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 14h - 17h		8h - 12h
<b>MERCREDI</b>	14h - 18h		8h - 12h 14h - 18h	14h - 18h
<b>JEUDI</b>		8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 14h - 18h	8h - 12h
<b>VENDREDI</b>			8h - 12h 14h - 18h	14h - 18h
<b>SAMEDI</b>	14h - 17h	8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h	8h - 12h 14h - 17h

### DES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUTIVES

Avec l'apparition de nouvelles filières, les consignes de tri évoluent régulièrement. Par conséquent, les déchetteries doivent s'adapter à l'arrivée de nouvelles REP (**R**esponsabilité Élargie des Producteurs) et modifier vos habitudes de tri.

Pour bien préparer votre passage en déchetterie, les consignes de tri sont disponibles sur

[www.ccgvm.com](http://www.ccgvm.com) (déchets)

### DEMANDEZ CONSEIL AUX GARDIENS

Les agents des déchetteries sont régulièrement formés pour informer et guider les usagers. Ils garantissent la qualité des flux collectés et jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation des utilisateurs.



### LA REP : l'essentiel à retenir

Certaines bennes (meubles, bois, plâtre, déchets dangereux, appareils électriques, huiles usagées...) sont financées par les éco-organismes.

Ces déchets sont triés et valorisés, sans coût pour la collectivité : leur traitement est déjà pris en charge grâce à l'éco-participation que vous payez lors de l'achat d'un produit.

En revanche, si ces déchets sont déposés dans la benne "encombrants", leur collecte et leur traitement deviennent payants pour la collectivité!

Résultat : vous payez deux fois – une première fois via l'éco-participation, et une seconde via votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

A la déchetterie,  
on trie !



### BON À SAVOIR

#### COLLECTES ET JOURS FÉRIÉS 2025/2026



Les collectes des déchets prévues les 25.12.2025 et 1<sup>er</sup>.01.2026 sont respectivement reportées au 27.12.2025 et au 3.01.2026.

Pensez à sortir vos contenants la veille.

\*\*\*



#### LES CALENDRIERS DE COLLECTES

Retrouvez dans ce numéro du VFA le calendrier des collectes. Ces derniers sont disponibles en téléchargement sur [www.ccgvm.com](http://www.ccgvm.com)

### C'EST NOUVEAU ! A LA DÉCHETTERIE D'AY, RECYCLEZ VOS ANCIENS MEUBLES DANS LA BENNE ÉCO-MAISON ✓

LES MEUBLES POUR S'ASSEOIR  
(chaise, fauteuil, banquette, etc)

LES MEUBLES DE COUCHAGE  
(sommier, matelas)

LES MEUBLES DE RANGEMENT  
(vidés de leur contenu)

LES MEUBLES DE SUPPORT  
(sans vasque dans le cas d'un meuble de salle de bain)

LES COUETTES



#### LES AUTRES OBJETS

(éléments de décoration, bâtis, loisirs, moquette, tapis...) seront orientés vers les autres bennes.

ZOOM SUR

## DÉCHETS VERTS : L'ARRET DE LA COLLECTE DES SACS

Dans le but de réduire la pénibilité du travail des agents, la Communauté de Communes a mis en place un nouveau système de collecte des végétaux. Depuis le mois de juin, les sacs ont progressivement été remplacés par un bac spécifique fourni gratuitement aux administrés permettant d'y déposer déchets verts et biodéchets.

Ce nouveau mode de collecte n'a eu aucune incidence sur les jours et les fréquences de la collecte des déchets verts et biodéchets.

**La collecte des sacs a pris fin le 31 octobre 2025 !**

Les administrés n'ayant pas reçu leur nouveau bac sont conviés à se manifester auprès de leur mairie ou auprès du service Déchets.



## A L'APPROCHE DES FETES, APPLIQUONS LA RÈGLE DES 3 R : RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER !

Agir pour la planète, c'est aussi prolonger la vie des objets ! Avant de jeter, pensez réparation et réemploi.

Trois associations locales œuvrent chaque jour pour donner une seconde vie à vos objets. Elles réparent ou revendent et revendent à petits prix ce qui peut encore servir.

En leur confiant vos biens, vous participez à la réduction des déchets, à la solidarité locale et à une consommation plus responsable.



**Repair Café**  
Atelier de réparation par des bénévoles  
Chaque 2<sup>ème</sup> samedi du mois, de 8h30 à 12h à Aÿ-Champagne (salle des fêtes)  
1 objet par personne  
[facebook.com/RCAfe51](https://facebook.com/RCAfe51)



Mobilier, vaisselle, décoration, jouet, outil, linge de maison... Tout ce dont vous n'avez plus besoin qui pourrait être réemployé peut être déposé à la Ressourcerie.

**Dépôt d'objets et de mobilier** du mardi au samedi de 14h à 17h, au 26 rue Henri Dunant à Epernay.

**La boutique solidaire** vous accueille du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h, rue des bas jardins à Dizy.  
[facebook.com/ressourcerierecupR](https://facebook.com/ressourcerierecupR)



**Dépôts d'objets et de mobilier** du mardi au samedi de 8h à 12 et de 14h à 17h au 6, rue St-Antoine à Tours sur Marne.  
[facebook.com/emmaus.tourssurmarne](https://facebook.com/emmaus.tourssurmarne)

## LE BON GESTE DU TRI

Un tri bien fait,  
c'est un tri séparé :  
videz, séparez, et c'est gagné !



BON A SAVOIR

## DÉCHETS VERTS ET BIODÉCHETS COMMENT BIEN LES TRIER ?



### LES DÉCHETS VERTS

Ils proviennent de votre jardin :

- ✓ Tontes de gazon
- ✓ Feuilles mortes
- ✓ Branches et tailles de haies (< à 1m) sont à déposer en déchetterie ou dans le nouveau bac mis à votre disposition

### LES BIODÉCHETS

Ils viennent de la cuisine :

- ✓ Épluchures de fruits et légumes
  - ✓ Restes de repas
  - ✓ Marc de café, sachets de thé
  - ✓ Coquilles d'œuf...
- sont à déposer dans votre composteur  
OU votre bac à biodéchets  
OU le nouveau bac à déchets verts mis à votre disposition

✗ La terre, les cailloux ou pots de fleurs ne doivent pas aller avec vos biodéchets ni vos déchets verts.

En triant correctement, vous contribuez à transformer ces matières en un compost de qualité !

